



## LA PAIX

L'actualité a fait revenir des images anxiogènes de combats, de résistances, de tirs et où certains seraient tentés de penser la solidarité avec le vaillant peuple ukrainien comme un appel à les armer, ou à les aider militairement.

Un rappel des principes revendicatifs, qui sont notre socle commun, peut être utile.

Notre camp est résolument celui de la paix.

La paix n'est pas seulement l'absence de guerre mais le principe de rapports humains fondés sur la libre coopération de tous pour le bien commun. Une paix durable est une condition préalable à l'exercice de tous les droits et devoirs de l'être humain. Le progrès social pour l'ensemble des populations favorise une paix durable.

Pour la CGT, ce sont toujours les travailleurs, quelles que soient leurs origines, qui sont les premières victimes des guerres et des situations de pauvreté qu'elles engendrent. La misère, le désespoir, le chômage et la détresse alimentent les conflits. Les éradiquer est une des conditions de paix.

L'intervention syndicale sur toutes ces questions est indispensable car lutter à tous les niveaux contre le capitalisme mondialisé participe du droit à la paix. Le développement humain durable est un des axes à privilégier. Il est directement en lien avec le changement climatique, source de tensions et de conflits, en aggravant les déséquilibres sociaux, économiques, démocratiques et environnementaux existants.

La situation sociale et démocratique, l'accès aux ressources naturelles tout comme une souveraineté basée sur les besoins sociaux, l'égalité, sont des éléments constitutifs de la recherche et du maintien de la paix.

Pour la CGT opposée par essence à une quelconque logique belliqueuse, les efforts doivent également porter sur le maintien durable de la paix. La prévention durable des conflits nécessite de s'investir dans les cultures de la paix et de disposer d'institutions et de structures dédiées à la résolution non violente des conflits. Cela suppose le désarmement et la dissolution des alliances militaires, notamment celle de l'Otan, et dans un premier temps le retrait immédiat de la France de ce bras armé du capitalisme occidental.

La CGT réitère son opposition à toutes formes de violence, d'où qu'elles viennent, et de punitions collectives à l'encontre des populations civiles. Elle réaffirme son engagement pour un monde exempt d'armes de destruction massive et prône le désarmement de manière générale.

Le droit à la paix, à la sécurité et à la liberté de circulation de tout être humain et des populations doit constituer une obligation fondamentale des États et des institutions internationales.

En outre, la CGT rappelle l'importance du droit international et le rôle essentiel que joue l'Organisation des Nations unies (ONU) dans la prévention des conflits. Elle réitère également qu'il convient, lorsqu'existe une menace contre la paix, une rupture de la paix ou un acte d'agression, de privilégier l'action collective du Conseil de Sécurité des Nations Unies, plutôt que des interventions étatiques menées unilatéralement. La France doit contribuer aux côtés de pays progressistes, à faire triompher à l'ONU notamment, la recherche de la paix par la voie politique et le multilatéralisme.

Le droit à la paix et à la sécurité de tout être humain et des populations doit constituer une finalité fondamentale de l'action des États et des institutions internationales.